



N° 2021/17

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2021**

**OBJET :**

**ANNULATION D'UNE OPERATION PREVUE AU CONTRAT RURAL  
(Aménagement de la Place de l'Eglise)**

L'an deux mille vingt-et-un, le douze avril, Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le huit avril 2021, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Evelyne PETIT, Maurice PERRAULT, Marc Simonneaux, Valérie DURAND, Martine Etard, Michel RICHARD, Jean-Marc PROVOST

Etaient absents : Eric CUENOT donne pouvoir à Evelyne PETIT, Frédéric LHERM donne pouvoir à Damien GUIBOUT, Alexis HONGRE

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Evelyne PETIT

**EN EXERCICE : 11**

**PRÉSENTS : 8**

**VOTANTS : 10**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un contrat rural a été signé avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental comprenant les opérations suivantes :

- Rénovation de l'aire de jeux,
- Restauration du lavoir,
- Aménagement de la place de l'église.

Monsieur le Maire précise qu'à ce jour seuls les travaux de l'aire de jeux et du lavoir ont été réalisés.

Monsieur le Maire informe que la commune ayant un nouveau projet de restauration de l'église comprenant l'aménagement de la place de l'église, il convient aujourd'hui de solliciter auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental un avenant afin de supprimer l'opération Aménagement de la place de l'église.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,**

**DECIDE** de supprimer l'opération Aménagement de la place de l'église dans le cadre du contrat rural

**SOLLICITE** auprès du Conseil Régional et Conseil Départemental un avenant au contrat rural tel que susvisé

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat rural à intervenir avec le Conseil Régional et le Conseil départemental.



**Damien GUIBOUT**